



YUKON CANADA

MINISTERIAL ORDER 2024/ 19

ANIMAL PROTECTION AND CONTROL ACT

Pursuant to subsection 5(1) of the *Animal Protection and Control Act*, the Minister of Environment orders

1 Jay Lester is appointed as an animal protection and control officer.

Dated at Whitehorse, Yukon,

May 7, 2024

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2024/ 19

LOI SUR LA PROTECTION ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX

Le ministre de l'Environnement, conformément au paragraphe 5(1) de la *Loi sur la protection et le contrôle des animaux*, décrète :

1 Jay Lester est nommé à titre d'agent de protection et de contrôle des animaux.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

7 mai 2024

Minister of Environment/Ministre de l'Environnement